

---

# RELATIONS CULTURELLES FRANCO-POLONAISES

---

Dialogue entre amis



04 AVRIL 2021

ALEXANDER BELIKOV

L3 Langues, Littérature et Civilisations Etrangères et Régionales

## Table des matières

Prologue.....	2
Chapitre 1 : Culture française et culture polonaise, quand les descendants des gallo-romains rencontrent les descendants des slaves d'Europe centrale.....	5
Chapitre 2 : Un alphabet pour deux langues distinctes.....	7
Chapitre 3 : Une culture religieuse commune .....	8
Chapitre 4 : « Nous avons tous un cousin germain... » .....	10
Chapitre 5 : Une histoire nationale trop longue pour être décrite .....	12
Chapitre 6 : L'aventure napoléonienne .....	14
Chapitre 7 : Les années du romantisme, le XXème siècle et le devoir de mémoire .....	15
Chapitre 8 : Construction européenne sur fond d'occupation soviétique.....	20
Chapitre 9 : Le « triangle de Weimar » et la modernité .....	22
Chapitre 10 : Relations culturelles franco-polonaises, quand la France parle polonais et la Pologne parle français .....	24
Chapitre 11 : L'institut polonais à Paris .....	26
Chapitre 12 : Institut français de Pologne .....	28
Epilogue.....	29
Sitographie.....	31

## Prologue

La France et la Pologne, deux pays européens. L'auteur du présent texte a grandi en France et a suivi la scolarité française d'un bout à l'autre jusqu'au baccalauréat. Nous, l'auteur, tâcherons dans cette introduction de nous mettre à la place d'un étudiant français fraîchement bachelier et qui, comme l'auteur, n'a pas compté parmi ses relations des personnes originaires de Pologne.

Le témoignage qui va suivre se veut destiné à un public francophone aussi large que possible, indépendamment de la proximité relative de chacun avec la culture polonaise. Ce témoignage provient du vécu scolaire de l'auteur et s'incarne en tant que porte d'entrée dans notre essai sur les relations culturelles franco-polonaises : comment un élève français découvre-t-il la Pologne au cours de sa scolarité ?

Il n'est pas impossible que, durant l'école primaire, il aperçoive ce pays comparable en taille à la France et à l'Allemagne sur une carte de l'Europe et en lise le nom. Ce nom devient, en revanche, incontournable au collège : il s'agit de cet espace situé entre l'Allemagne et l'URSS avant le début de la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, le cours d'histoire s'intéresse à la guerre froide : la Pologne fait alors partie des pays européens occupés par l'URSS, sans plus de précisions. Les élèves retiennent probablement la création du pacte de Varsovie, accord forcé entre l'URSS et les pays occupés, pour faire face à la formation de l'OTAN par les Etats-Unis. La fin de la guerre froide est marquée par la chute du mur de Berlin en 1989 et l'implosion de l'URSS en 1991 ; il se peut que les manuels d'histoire illustrent la période du déclin de l'URSS avec le mouvement polonais Solidarność. L'étude de la modernité, enfin, se focalise sur le phénomène de la mondialisation, la Pologne se confondant alors dans la zone géographique plus large des puissances économiques européennes.

Certains exemples de relations culturelles interétatiques seront déjà connus par le public auquel se destine le présent témoignage : la construction historique de l'Union Européenne (UE) est un phénomène exceptionnel où la coopération économique et douanière ouvrent la voie vers une culture qui se veut « européenne », « pluriculturelle », avec des accords non seulement bilatéraux mais aussi plurilatéraux voire consentis par tous les états membres de l'UE. Plus spécifique à la France, l'amitié franco-allemande est un autre exemple d'évolution de relations culturelles entre deux pays, le terme de « l'amitié franco-allemande » servant à désigner le processus de rapprochement politique entre deux pays européens historiquement rivaux. Quant aux relations culturelles entre la France et la Pologne, celles-ci ont pendant

plusieurs dizaines d'années fait les frais de l'occupation soviétique du territoire polonais et de la politique du « rideau de fer » qui s'étendait à tous les pays occupés.

C'est depuis la fin de la domination du régime communiste en Pologne en 1989 que les relations du pays avec l'Europe occidentale ont pu reprendre leur cours, dans un contexte politique nouveau. Pour le sujet qui nous intéresse, ce nouveau contexte signifie avant tout la fin de la censure culturelle du régime et la fin de l'influence culturelle subie de la Russie communiste. La langue russe, notamment, a cessé d'être la première langue vivante apprise par les Polonais, l'anglais occupant désormais cette place dans les apprentissages<sup>1</sup>. Plus généralement, la fin de l'influence soviétique nous permet aujourd'hui de considérer la Pologne non pas comme un pays satellite de l'URSS, avec une culture nationale subordonnée à la culture russe et communiste, mais comme un état souverain, membre de l'OTAN depuis 1999 et membre de l'UE depuis 2004, avec sa culture nationale de nouveau libre de disposer d'elle-même, comme ce fut le cas avant la Seconde Guerre mondiale.

Notre témoignage personnel va se conclure sur cet état de fait : la culture polonaise existe au même titre que la culture française, que la culture allemande et bien d'autres cultures. Or, la reprise des relations culturelles franco-polonaises est relativement récente, à cause notamment de la politique soviétique du « rideau de fer », ce qui explique le peu d'écho qu'un tel sujet peut susciter dans les connaissances d'un bachelier français pourtant bien éduqué.

La présente rédaction qui va suivre poursuivra ainsi deux objectifs : le premier objectif sera d'ordre éducatif, à chaque aspect de la culture française nous voudrions proposer à l'attention du lecteur son équivalent ou assimilé de la culture polonaise ; le deuxième objectif sera d'ordre consultatif, nous nous appliquerons à retrouver les endroits et les occasions où se manifestent les relations culturelles franco-polonaises et en conseillerons la visite au lecteur s'il souhaite se rapprocher davantage du sujet.

Enfin, tout en poursuivant ces objectifs, nous souhaitons assurer le lecteur que nous ne passerons guère à côté de l'actualité troublante du COVID-19 : les mesures sanitaires ont fermé les portes des salles de concerts, des théâtres, des opéras, des cinémas, laissant à la culture des moyens d'expression momentanément réduits. Notre narration visera alors à présenter le verre

---

<sup>1</sup> JAWORSKI, Piotr, MISZKE, Teresa, WIECZORKOWSKI, Robert, WIKTOR, Magdalena, ŻOCHOWSKA, Anna, « Kształcenie dorosłych 2016 » (FR : « Education des adultes »), Statistical Office in Gdańsk, 2018, page 62, <https://stat.gov.pl/obszary-tematyczne/edukacja/edukacja/ksztalcenie-doroslych-2016,3,3.html> (consulté le 3 avril 2021)

à moitié plein : les acteurs derrière les événements culturels publics s'adaptent et certains exemples de ces astuces seront utilisés dans la présente rédaction.

Miłej lektury!<sup>2</sup>

---

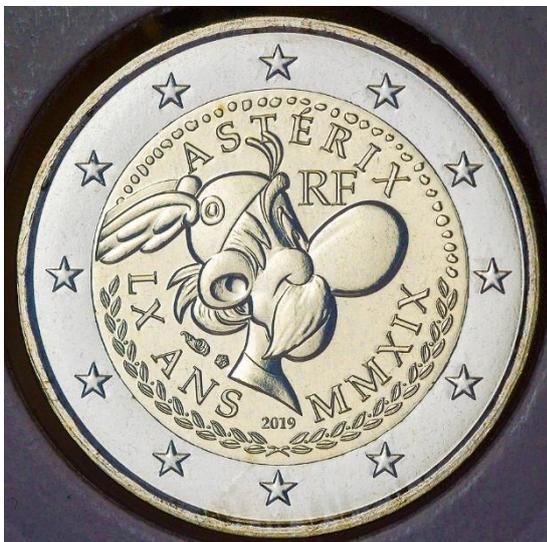
<sup>2</sup> Bonne lecture ! (pol.)

## Chapitre 1 : Culture française et culture polonaise, quand les descendants des gallo-romains rencontrent les descendants des slaves d'Europe centrale.

« Salut François !

- Salut Paul ! Tu m'expliques ce que nous faisons là ? C'est allé un peu vite, je n'ai pas tout compris.
- Eh bien, mon cher, nous allons parler des Français, que toi et moi connaissons bien, des Polonais, que toi et moi connaissons un peu moins, et de ce qui les unit, si tu veux ; ce qui les relie entre eux à travers leurs cultures respectives et leurs relations culturelles passés et présentes.
- J'ai rien compris, Paul. Encore une fois ?
- Bah, par exemple : dans la culture française, nous disons souvent que nous sommes les descendants des gallo-romains, avec des racines celtiques et latines à la fois. Bon, nous verrons qu'il n'y pas que ça. Enfin, les Polonais, eux, sont un peuple slave d'Europe centrale –
- Je t'arrête tout de suite ! La culture française, les gallo-romains, ça, je connais, j'ai lu Astérix, ça va. Les slaves d'Europe centrale, là, non !
- Les slaves, tu vois de qui je parle ?
- Les Russes, en gros, c'est ça ?
- Les Russes sont un peuple slave, qui fait partie d'une grande famille d'autres peuples slaves.
- D'accord. Et les gallo-romains, dans tout ça ?
- Les invasions barbares, ça te parle ?
- C'est ce qui est arrivé entre l'Antiquité et le Moyen-Âge, oui.
- Eh bien, là où il y avait déjà les gallo-romains, il y a eu en plus les peuples barbares, plus exactement les peuples germains, dont les Francs, que tu connais sans doute...
- Clovis, premier roi des Francs, oui, oui.
- Eh bien, pendant que les Francs s'installaient en Gaule avec les gallo-romains, les peuples slaves s'installaient en Europe centrale et orientale.
- C'est-à-dire ? Non, désolé, tout ce qui est à l'est de l'Allemagne, je confonds tout, à part la Russie, qui est le plus à l'est.

- Retiens l'Allemagne ! La Pologne est juste à côté, à la frontière est de l'Allemagne actuelle. Au nord, tu as une partie du littoral de la mer Baltique et au sud, tu as les Carpathes...
- Les Carpathes ?
- Des montagnes d'Europe centrale. Bon, on ne va pas perdre de temps : à partir de maintenant, tu connais parfaitement la géographie de l'Europe centrale et orientale !
- AH ! LES CARPATHES ! LE DANUBE ! LA VISTULE ! LE DNIÉPR ! LA MER NOIRE...
- Voilà ! Les différents peuples slaves se sont installés dans ces différentes régions, et les Polonais d'aujourd'hui sont les descendants des slaves qui ont posé leurs valises sur les rives de l'Oder et son important affluent la Warthe, ainsi que sur les rives de la Vistule.
- Génial ! Euh... Je ne vois toujours pas le rapport avec les Francs ou les gallo-romains.
- Nous y arrivons... »



*À gauche : pièce de monnaie de deux euros pour fêter le soixantenaire de la série de bande dessinée Astérix, par le scénariste français René Goscinny et le dessinateur français Albert Uderzo.*

*Photographie prise le 1er mai 2020 par KOK, Alex P.*

*Source : Wikimedia Commons.*

## Chapitre 2 : Un alphabet pour deux langues distinctes

« Mon cher, voici l'alphabet polonais !

- Ça n'y ressemble pas, Paul.
- Ah bon ?
- Bah non. Ils utilisent le... cyrillique, les Russes, enfin, les slaves, enfin... À l'est, quoi.
- Les Polonais utilisent l'alphabet latin, comme les Français.
- Ah bon ?! Ils parlent latin, en Pologne ? Ce n'est pas une langue morte, finalement ?
- Absolument pas. Ils parlent polonais, qui est une langue slave, comme le russe, l'ukrainien, le tchèque, le serbe, le bulgare...<sup>3</sup>
- Oui, donc avec l'alphabet cyrillique !
- Mais non !
- Mais je n'y comprends plus rien !!
- C'est une question d'héritage culturel religieux : une partie des peuples slaves, convertie au christianisme catholique, au Moyen-Âge, a choisi d'utiliser l'alphabet latin. L'autre partie des peuples slaves, convertie au christianisme orthodoxe, a choisi d'utiliser l'alphabet cyrillique. »

*Ci-dessous : alphabet polonais (Source : <https://www.polskiinternet.com/> )*

Aa	Ąą	Bb	Cc	Ćć	Dd
Ee	Ęę	Ff	Gg	Hh	Ii
Jj	Kk	Ll	Łł	Mm	Nn
Ńń	Oo	Óó	Pp	Qq	Rr
Ss	Śś	Tt	Uu	Vv	Ww
Xx	Yy	Zz	Żż	Źź	

<sup>3</sup> LECLERC, Jacques, sous-catégorie « Les langues slaves », catégorie « Famille indo-européenne », site web « L'aménagement linguistique dans le monde », crée en 1999, [https://www.axl.cefanelaval.ca/monde/langues\\_slaves.htm](https://www.axl.cefanelaval.ca/monde/langues_slaves.htm) (consulté en mars 2021) ; NB : les opinions exprimées dans ce site sont celles de l'auteur et n'engagent en rien ni la CEFAN ni l'Université Laval.

### Chapitre 3 : Une culture religieuse commune

« Oui mais non, tout ce qui est Europe de l'est, c'est orthodoxe, j'ai vu sur les cartes ! Ou à la télé, je ne sais plus, mais voilà, les catholiques, c'est là, chez nous, et là-bas, c'est orthodoxe, je ne sais pas ce que ça veut dire mais c'est orthodoxe.

- Eh bien, François, la réalité est bien différente de ce que tu crois : les Polonais ont été convertis au christianisme par des prêtres catholiques et, en ce sens, partagent cet héritage culturel avec la France.
- Attends, je ne comprends pas, les prêtres orthodoxes, ils n'ont pas eu leur mot à dire à ce sujet ?
- L'Histoire s'est écrit ainsi. Les Polonais de l'époque ont fait leur choix.
- Leur choix ?
- Entre autres, reconnaître ou non l'autorité de guide spirituel de la papauté.
- Et les Polonais ont choisi comme nous ?
- Si tu veux, oui. Encore aujourd'hui, cette identité religieuse fait fortement partie de la culture du pays<sup>4</sup>.
- Donc ils ont comme nous un paquet d'églises et de cathédrales !
- Oh que oui ! Et ils en sont tout aussi fiers que nous sommes des nôtres !
- Des églises catholiques en Europe de l'Est...
- Erreur ! Retiens le bien, la Pologne est un pays d'Europe centrale ! C'est d'ailleurs sa situation géographique exceptionnelle, ce mélange de racines slaves et de culture chrétienne occidentale qui lui donnent son caractère d'exception !
- Ils auraient pu faire plus simple, non ? Je veux dire... en France, nous sommes, euh, euh...
- Oui ?
- Non, non, c'est compliqué chez nous aussi, je n'ai rien dit.

---

<sup>4</sup> Pour la Pologne : BIENKUŃSKA, Anna, CIECIELAĞ, Paweł, GÓRALCZYK, Arkadiusz, GUDASZEWSKI, Grzegorz, PIASECKI, Tomasz, Ks. SADŁOŃ, Wojciech, « Wyznania religijne w Polsce, 2015-2018 », Statistics Poland, Varsovie, 2019, page 32, <https://stat.gov.pl/obszary-tematyczne/inne-opracowania/wyznania-religijne/wyznania-religijne-w-polsce-20152018,5,2.html> (consulté le 3 avril 2021)

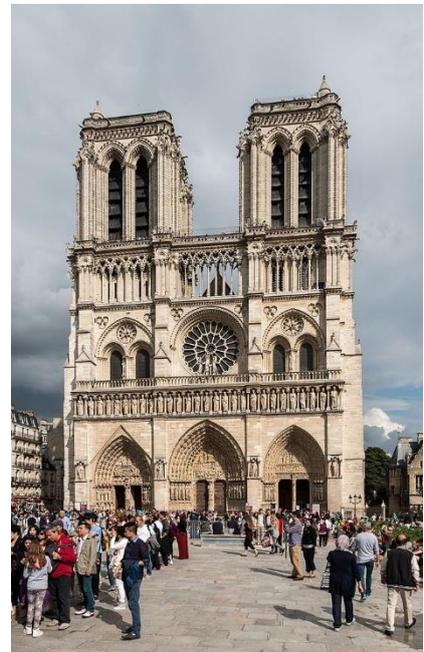
Pour la France : MIQUET-MARTY, François, CHAU, Stewart, « Etat des lieux de la laïcité en France », étude réalisée par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité, Paris, Janvier 2020, page 29, <https://www.gouvernement.fr/rapport-des-francais-a-la-religion-et-aux-convictions-chiffres-cles> (consulté le 4 avril 2021)

- Au contraire, dis toujours, il nous faut aussi penser à notre lectorat polonais.
- C'est compliqué, te dis-je ! »

*Ci-après, à droite : cathédrale Notre Dame de Paris, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, Paris, France.*

*Photographie prise le 8 juillet 2014 par Rabich, Dietmar.*

*Source : Wikimedia Commons.*



*Ci-contre, à gauche : basilique Sainte Marie de Cracovie, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, Cracovie, Pologne.*

*Photographie prise le 17 septembre 2011 par Hahun, Jakub.*

*Source : Wikimedia Commons.*

## Chapitre 4 : « Nous avons tous un cousin germain... »

« Complicé, compliqué, tu ne vas pas me dire que tu ne connais pas l'histoire culturelle de ton propre pays, quand même ?

- Bon, dans les grandes lignes : nous avons commencé en Europe occidentale, enfin, la France d'aujourd'hui, à peu près, puis nous avons été envahis par les Romains.
- Qui ça, nous ?
- Ben, nos ancêtres, les Gaulois. Comme dans Astérix.
- Sois plus précis, quand-même...
- En l'an 52 avant Jésus-Christ, Jules César conquiert la Gaule avec les légions romaines et nous devenons gallo-romains !
- Pas de souci pour la datation et admettons que, pour notre échange, le nom de Jules César ne soit pas si important. En revanche, « gallo-romains », tu m'expliques ?
- Les « gaulois », c'est l'appellation romaine des tribus qui habitaient sur le territoire de la future France à l'époque des romains. Les « gallo-romains », c'est ce qu'on nous écrit dans nos manuels d'histoire pour dire que les tribus sont devenues largement influencées par les romains, avec leur langue, leur art...<sup>5</sup>
- Toi qui sembles savoir autant sur les romains, dis-moi, est-ce que les romains sont allés aussi loin que le territoire de l'actuelle Pologne ?
- Euh. Non ? Enfin, d'après les souvenirs de collège, les romains ont tenté d'aller aussi loin que l'Oder mais n'y sont jamais restés.
- Comment expliques-tu alors que les Polonais emploient encore aujourd'hui l'alphabet latin ?
- N'essaie pas de m'embrouiller ! C'est toi qui m'as dit que les Polonais ont choisi l'alphabet latin parce qu'ils ont choisi d'être catholiques comme les Français !
- Qu'ils ont reconnu l'autorité de guide spirituel de la papauté, oui. Et le siège du pape, il est où ?
- Au Vatican !
- ... Qui se situe ?

---

<sup>5</sup> Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), « L'Antiquité gallo-romaine », publié le 18 janvier 2016, mis à jour le 21 juin 2019, <https://www.inrap.fr/l-antiquite-gallo-romaine-10242> (consulté le 4 avril 2021)

- À Rome ! Euh, il était romain, le pape ? Mais dans Astérix...
- Peut-on enfin tomber d'accord qu'une bande dessinée, même aussi célèbre que les aventures d'Astérix, n'est pas la meilleure référence pour construire une sérieuse compréhension de l'histoire ?
- Oui, oui, l'empire romain a adopté le christianisme, l'empire romain s'est divisé en deux puis l'empire romain d'Occident s'est effondré, les barbares sont arrivés, les gallo-romains se sont mélangés avec les Francs qui sont un peuple germanique... »

*Ci-dessous : Baptême de Clovis [roi des Francs, peuple germanique ayant envahi la Gaule] par saint Remy, évêque de Reims (Vème siècle). Enluminure des Grandes Chroniques de France, vers 1375-1380. Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 2813, folio 12 verso.*

*Source : Wikimedia Commons, Bibliothèque Nationale de France*



## Chapitre 5 : Une histoire nationale trop longue pour être décrite

« Doucement ! Pas toutes les informations en même temps !

- Attends, je n'ai pas encore parlé de Charlemagne, de la Guerre de Cent Ans, des croisades, de la Renaissance...<sup>6</sup>
- Tu veux vraiment que je te parle de Mieczko I<sup>er</sup>, de la dynastie des Jagellons, de la République des deux Nations...<sup>7</sup>
- Quelle république des deux nations ?
- « La » République des deux Nations : le Royaume de Pologne et le duché de Lituanie mis ensemble, si tu veux.
- Hein ?!
- Non, ça ne ressemblait pas vraiment à la 1<sup>ère</sup> République française, non.
- Ça ressemblait à quoi ?
- Notre objectif n'est pas de faire un résumé intégral de l'histoire des deux pays, mon cher. Disons, pour ta culture générale, qu'à partir du XV - XVI<sup>ème</sup> siècles, les rois de la République ne peuvent plus prendre aucune décision importante pour la République sans l'accord d'une assemblée de nobles.<sup>8</sup>
- Ça a l'air bien, non ?
- Pour les nobles, oui, sans doute. Pour le peuple polonais, c'est une autre paire de manches... Si tu veux, en France, les rois concentrent de plus en plus de pouvoir et disposent notamment d'une armée royale capable de rivaliser avec les pays voisins. En Pologne, les forces militaires du pays restent fortement divisées entre les nobles et cette division rend le pays vulnérable aux invasions étrangères.
- Ah, comme pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est ça ?

---

<sup>6</sup> Encyclopédie Larousse en ligne, catégorie [divers], « France : histoire (jusqu'en 1958) »

[https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/France\\_histoire\\_jusqu'en\\_1958/185545](https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/France_histoire_jusqu'en_1958/185545) (consulté le 3 avril 2021)

<sup>7</sup> Librairie en ligne PWN, publications académiques, rubrique « sciences humaines », Histoire, Histoire de la Pologne, texte d'accueil « Książki : Historia Polski », <https://ksiegarnia.pwn.pl/Ksiazki/Historia-Polski,2195524,k.html> (consulté le 3 avril 2021)

Ministère polonais de l'Enseignement et des Sciences, Plateforme éducative en ligne « epodreczniki.pl » (FR : « guides numériques »), <https://epodreczniki.pl/a/rzeczpospolita-obojsa-narodow/DYdm5PNSD> (consulté le 3 avril 2021)

<sup>8</sup> Ministère polonais de l'Enseignement et des Sciences, Plateforme éducative en ligne « epodreczniki.pl » (FR : « guides numériques »), <https://epodreczniki.pl/a/demokracja-szlachecka/DPs7vieSX>, (consulté le 3 avril 2021)

- Non. Non, certainement pas. Il ne faut surtout pas omettre certaines parties cruciales de l'histoire de la Pologne, notamment parce que la France y joue un rôle de premier plan ! »



*Ci-dessus : Introduction du christianisme en l'an 965, du cycle de tableaux « Histoire de la civilisation en Pologne », huile sur panneau en bois, par Jan Matejko, 1889. [Le personnage historique représenté le plus important est le roi Mieszko I, avec la main gauche appuyée contre la croix et la main droite tenant l'épée. Mieszko I est considéré comme le premier dirigeant historique de la Pologne.] Actuellement, le tableau appartient au Musée National de Varsovie, mais il est en dépôt au Château Royal de Varsovie, Pologne.*

*Source : Wikimedia Commons, National Museum in Warsaw.*

## Chapitre 6 : L'aventure napoléonienne

« Tu me fais marcher, là, Paul. Je veux dire, nous avons déjà assez à faire avec nos voisins, alors qu'est-ce qu'on va aller chercher en Pologne, nous, les Français ?

- Des alliés, François.
- Des alliés ? Contre l'Allemagne ? Je veux dire, contre nos voisins allemands ? Ils ont une histoire compliquée, comme nous, d'ailleurs.
- Contre tous les ennemis de la France de l'époque : la Prusse, l'empire austro-hongrois, l'Espagne, l'Angleterre...
- Les guerres napoléoniennes ? C'est de ça que tu parles ? Nous avons vaincu tout le monde comme des grands, pas besoin d'alliés ! Il n'y a qu'en Russie où ça n'a pas marché pour nous, et on a perdu à Waterloo contre les Anglais, mais...
- Eh bien bravo ! Tu crois vraiment que les armées françaises ont tout fait toutes seules ? Pendant la campagne de Russie, la moitié de la Grande Armée n'était pas française ! Quant aux Polonais, une légion polonaise avait été constituée au sein de la Grande Armée dès 1795 ! Et je ne te parle même pas de la bataille de Somosierra en 1808, quand les cavaliers légers polonais de la Grande Armée ont quasiment à eux seuls remporté la victoire contre les Espagnols.<sup>9</sup>
- Ah oui, quand même. Mais pourquoi ? Qu'est-ce qu'ils avaient à faire des intérêts de la France, à l'époque ?
- Ces officiers et ces soldats volontaires ont dû quitter la République des deux Nations, qui avait alors cessé d'exister. Ils espéraient que l'empereur français libère leur pays...
- La République des deux Nations avait... quoi ?!
- En 1795, la République des deux Nations est envahie par ses voisins. Son territoire est divisé entre les trois factions occupantes : l'empire allemand, l'empire austro-hongrois et l'empire russe. Polonais et Litvaniens se retrouvent dénués d'état souverain et sont divisés à leur tour, devenant sujets de trois empires différents...<sup>10</sup> »

---

<sup>9</sup> Ministère polonais de l'Enseignement et des Sciences, Plateforme éducative en ligne « epodreczniki.pl » (FR : « guides numériques »), « Polacy a Napoleon » (article PDF à télécharger), <https://epodreczniki.pl/pdf/PmA4v6bVE> (consulté le 4 avril 2021)

<sup>10</sup> SIERCHAN, Przemysław, « Polska pod zaborami », site web « polskiedzieje.pl » (FR : « histoirepolonaise.pl »), 17 novembre 2010, <https://polskiedzieje.pl/polska-pod-zaborami/polska-pod-zaborami.html> (consulté le 3 avril 2021)



À droite, ci-contre : « Portrait du prince Józef Poniatowski », réalisé par Józef Kosiński vers 1810. [Le prince Józef Poniatowski est le seul étranger à avoir été nommé maréchal d'Empire par Napoléon. Il a été commandant en chef de l'armée du duché de Varsovie, duché créé au cours des guerres napoléoniennes en 1807 avant d'être liquidé en 1815 par le congrès de Vienne.]

Source : Wikimedia Commons



À droite, ci-contre : Arc de Triomphe de l'Etoile, Paris. Architecte : Jean-François-Thérèse Chalgrin, 1836. [L'arc a été érigé par décret impérial de Napoléon Bonaparte en l'honneur de la Grande Armée. Sur les piliers de l'Arc sont gravés 660 noms de héros de Révolution et de l'Empire et 158 noms de bataille ou de sièges mémorables de cette période.]

Photographie prise par Prévot, Alexandre, le 5 février 2019.

Source : Wikimedia Commons.



À droite, ci-contre : prise de vue sur un des piliers de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. [Y figure le nom de « Poniatowsky », souligné : le prince polonais est mort au combat au cours de la bataille de Leipzig, en 1813.]

Photographie prise par A. Malejko.

Source : site web

<https://napoleon.org.pl/index.php/>

## Chapitre 7 : Les années du romantisme, le XXème siècle et le devoir de mémoire

« François ? Hé, François ? Où vas-tu tout d'un coup ?

- Je commence à fatiguer, Paul. La Pologne, la République des deux Nations, la géographie étatique changeante de l'Europe centrale, alors que pour la France, il suffit seulement de retenir que nous avons tout le temps globalement conservé l'Hexagone et même disposé de notre propre empire colonial ? Tu sais quoi, je comprends mieux maintenant pourquoi nous n'apprenons pas l'histoire de toute l'Europe à l'école : on n'en finirait jamais !
- Attends, François, attends, je pense que les Polonais ne nous en voudront pas trop d'aller un peu plus vite : au XXème siècle, les anciens empires s'effondrent et la Pologne redevient un état indépendant, assez proche territorialement de celui que l'on connaît aujourd'hui. C'est d'ailleurs là où l'on recommence à parler de nous à Varsovie : Charles de Gaulle lui-même est présent en Pologne en 1919 pour contribuer à la formation de la nouvelle armée polonaise !<sup>11</sup>
- Attends, elle a disparu de la carte en quelle année, la Pologne indépendante ?
- En 1795...
- Et elle réapparaît en...
- ... 1918.
- De 1795 à 1918, il n'y avait plus de Pologne sur la carte de l'Europe ?
- Oui... Enfin, ne voulais-tu pas que nous allions plus vite ?
- Si, mais je ne comprends pas : la Pologne n'existait plus ?
- Il n'y avait plus d'état souverain polonais, oui, mais le peuple polonais était toujours là, aussi je ne vois pas ce qui te dérange.
- Parce que tu verrais peut-être les Français survivre sans la France, je veux dire, « sans » la France ?
- Bonne question. Cependant, au lieu d'y répondre, je te propose de t'indiquer plutôt ce qui a maintenu l'espoir du retour de la Pologne indépendante parmi son peuple.
- Laisse-moi deviner : euh... Non, non, vas-y, dis-moi à quoi tu penses.

---

<sup>11</sup> GUELTON, Frédéric, « Le capitaine de Gaulle et la Pologne », article dans *Charles de Gaulle, la jeunesse et la guerre 1890-1920* [Colloque], Plon, 2001, site web « charles-de-gaulle.org », <http://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/09/Le-capitaine-de-Gaulle-et-la-Pologne.pdf> (consulté en mars 2021)

- La culture, François, la culture polonaise ! Et tu seras sans doute flatté d'apprendre que la France y a joué son rôle, notamment notre chère capitale, Paris.
- Ah bon ?
- Certains des plus célèbres artistes et écrivains polonais ont vécu à Paris pendant le XIXème siècle. Ils y étaient libres de créer leurs œuvres qui, pour beaucoup d'entre elles, avaient la vocation de préserver la langue et la fierté nationale du peuple polonais. Le poète Adam Mickiewicz, le compositeur Frédéric Chopin...
- Il était polonais, Chopin ?
- Oui, François, Frédéric Chopin, le célèbre compositeur et pianiste, était polonais, tu ferais bien de ne pas l'oublier.<sup>12</sup>
- C'est très bien mais je ne suis pas certain de saisir le rapport avec la fierté nationale.
- Les Français ne sont pas fiers de leurs écrivains ? De leurs compositeurs ?
- Ben...
- Attention, François, restons en dehors du cynisme ou de l'ignorance. C'est grâce aux efforts de nos hommes de lettres que nous préservons l'intégrité de notre langue ainsi que la force de notre culture nationale.
- D'accord, c'est vrai, c'est même très vrai. Et donc les Polonais ont, euh... Ils ont préservé leur culture, grâce notamment à leurs hommes de lettres et grâce à Chopin, et nous, nous leur avons aidé, en gros, c'est ça ?
- En gros, c'est ça, oui.
- Bon. Et au XXème siècle, il se passe quoi ?
- Première Guerre mondiale, les pouvoirs en place qui retenaient le peuple polonais sous leur domination s'effondrent et un état nouveau voit le jour, notamment grâce à l'aide d'hommes politiques polonais qui travaillent à faire reconnaître la souveraineté de leurs pays auprès des pays vainqueurs comme la France.<sup>13</sup>
- Ah bon ? Mais, pendant la Seconde Guerre mondiale...
- Oui. Pendant la Seconde Guerre mondiale, temporairement, la Pologne est à nouveau envahie des deux côtés.
- Mais c'est... terrible, non ? Comment ont-ils pu préserver leur pays comme ça ?

---

<sup>12</sup> WARSZAWSKI, Jean-Marc, « Chopin Frédéric » (biographie), site web « musicologie.org », dernière mise à jour le 19 octobre 2017, <https://www.musicologie.org/Biographies/chopin.html> (consulté en mars 2021)

<sup>13</sup> Ministère polonais de l'Enseignement et des Sciences, Plateforme éducative en ligne « epodreczniki.pl » (FR : « guides numériques »), <https://epodreczniki.pl/a/i-rzeczpospolita--problemy-integracji-i-odbudowy/DDJxNb6G7> (consulté le 3 avril 2021)

- Je te rappelle qu'avant l'invasion germano-soviétique, la Pologne a été un pays indépendant pendant plus de vingt ans, de 1918 à 1939.
- Et alors ?
- Et alors pendant ces vingt ans et quelque, ils ont repris les choses là où ils les avaient laissées depuis 1795 !
- Hein ?! La République des deux Nations ?!
- Non, un état polonais indépendant !
- Ah. Mais je ne vois pas le rapport avec ma question. Ce n'est pas parce qu'ils étaient indépendants en 1795 que ça change quelque chose pendant l'entre-deux-guerres, si ?
- Je t'avoue, François, que moi-même, je ne suis pas tout à fait sûr de mon point de vue, mais je te l'expose quand-même : ce qu'il faut essayer de comprendre, c'est que la Pologne est une entité territoriale ancienne, au moins aussi ancienne que la France, dont l'ancêtre est également apparu au début du Moyen-Âge, lors de la partition de l'empire de Charlemagne. Comme la France, la Pologne a sa Préhistoire, son Antiquité, son Moyen-Âge, sa Renaissance, ses Temps Modernes et ainsi de suite. Ils peuvent les appeler différemment mais, ce qui est important, c'est que leurs racines historiques sont profondes en Europe. Alors, quand ils sont redevenus indépendants en 1918, j'ose dire qu'ils ont repris les choses là où ils les avaient laissées en 1795 avec, bien entendu, la création d'un état européen moderne.
- D'accord, mais...
- Oui ?
- Après la Seconde Guerre mondiale, ils ne sont pas retrouvés du côté « rouge » de la carte de l'Europe ?
- Si. Et en 1990 ils n'en font plus partie puisqu'il n'existe plus de « zone rouge » sur la carte de l'Europe.
- Tu veux dire qu'en 1990, ils ont *encore* repris les choses « là où ils les avaient laissées » depuis... 1939 ?
- Exactement.
- Oh la vache ! Comme ça ? Après... après cinquante-et-une année de... de déboires ?
- Je n'aime pas ta manière de simplifier une période historique qui compte parmi les plus tragiques dans notre mémoire, et peut-être encore plus dans celle du peuple polonais.
- De... Ah oui, tu parles du devoir de mémoire, c'est ça ? La Seconde Guerre mondiale, l'Holocauste, la Guerre Froide...

- Oui, François. Je comprends qu'il soit difficile pour nous de nous y reconnaître, dans ces périodes de conflits, de guerres, de catastrophes humaines, de génocides, mais il faut qu'on essaie. Je n'ai pas très envie de retomber dedans par hasard, ni d'oublier là d'où je suis venu, là d'où mes parents sont venus, et leurs parents à eux.
- Certes, tu as raison, mais je n'ai pas compris si tu parlais de nous, les Français, en disant cela, des Polonais, ou des deux.
- Des deux, mon cher, au moins des deux ! Tu as cependant raison de nous remettre sur le sujet des relations culturelles franco-polonaises. Réjouis-toi, d'ailleurs, étant donné que nous arrivons presque à notre époque ! »

*Ci-dessous : Monument à Mickiewicz par Antoine Bourdelle (1929), Cours Albert-Ier (Jardin d'Erevan, Paris 8e arrond.). Vue générale. [Le poète est considéré comme le « symbole de l'Epopée polonaise. »] Photographie prise le 18 mai 2011 par Siren-Com (nom à préciser).*

*Source : Wikimedia Commons.*



## Chapitre 8 : Construction européenne sur fond d'occupation soviétique

« Comment ça, « presque » à notre époque ? Je suis né dans les années 90, et toi aussi, alors on y est, à « notre époque », non ?

- Oui, mais avant d'en arriver là, il y a encore un autre événement à grande échelle qui a lieu en Europe, non ? La France en est d'ailleurs un membre fondateur...
- Hé, mais que nous importe la CECA, la CEE, le traité de Maastricht, dans tout ça ? L'Union Européenne, ça ne fait pas exactement partie du sujet des relations culturelles franco-polonaises, si ?
- Prends le problème par l'autre bout : le programme Erasmus, tu connais ?
- Oui, c'est le programme qui permet d'aller étudier à l'étranger, pourquoi ?
- Eh bien, c'est l'Union Européenne qui est derrière et qui finance le programme.
- D'accord, je vois où tu veux en venir : les étudiants français peuvent aller étudier en Pologne et inversement pour les étudiants polonais, c'est ça ?
- Pratique, non ? Le programme a été créé en 1987. Je pense d'ailleurs que le concept a pu voir le jour grâce à l'accord conclu pour créer l'Espace Schengen, l'espace européen de libre-circulation des personnes, en 1985.
- Oui, enfin, la Pologne n'en faisait pas partie, à l'époque !
- Elle en fait partie aujourd'hui, depuis 2004, et c'est bien le présent qui compte pour nous, n'est-ce pas ?<sup>14</sup>
- Et pourquoi pas depuis 1990 ?
- N'oublie pas que pendant une longue période, la Pologne a été gouvernée par un régime subordonné au pouvoir central de l'URSS. Il a fallu du temps pour que le pays, une fois indépendant, reconstruise à la fois un état souverain stable et rétablisse ses relations diplomatiques propres avec les autres pays. »

---

<sup>14</sup> Données sur la Pologne vis-à-vis de l'UE, site web « europa.eu », [https://europa.eu/european-union/about-eu/countries/member-countries/poland\\_fr](https://europa.eu/european-union/about-eu/countries/member-countries/poland_fr) (consulté le 3 avril 2021)



*Ci-dessus : célébrations liées à l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, 2004.  
Photographie : PAP/P. Rybarczyk.*

*Source : <https://dzieje.pl/>*

## Chapitre 9 : Le « triangle de Weimar » et la modernité

« Bon, alors tout est bien qui finit bien, oui ?

- L'Histoire poursuit son cours, François. Ce n'est pas parce que là, tout va bien, que ça va durer indéfiniment...
- Hé ho ! Nous sommes déjà passablement mal en point à cause du COVID-19, tu ne vas pas en remettre une couche !
- Ce que j'essaie de te dire, c'est que les maux du passé ne s'oublient pas si facilement que ça, François.
- Va, va, je te laisse terminer, je verrai ensuite si je suis d'accord avec ce que tu dis ou non.
- C'est dur, mais pour beaucoup de gens, il est quasiment impossible de se réconcilier, surtout après ce qui a eu lieu pendant le XXème siècle. Pour essayer de faire en sorte que les relations aillent mieux, je parle des relations entre les Polonais et les Allemands, le « Triangle de Weimar » a été créé dans les années 90 entre la Pologne, l'Allemagne et la France.<sup>15</sup> Ce n'est pas vraiment un projet de coopération comme l'UE ou l'OTAN mais plutôt une volonté partagée des représentants politiques des peuples concernés de mener des actions de réconciliation, un peu comme ce fut le cas avec l'amitié franco-allemande, dont on nous parle en cours d'histoire.
- Ah, donc avec tout ça, les Polonais utilisent l'euro, comme les Français et les Allemands depuis le temps ?
- Hein ? Euh, non, ça, ça fait partie des possibilités de l'avenir...
- C'est de nouveau compliqué, Paul !
- Ne désespère pas, François : nous en avons fini avec les relations culturelles historiques entre la France et la Pologne !
- W samą porę !!<sup>16</sup>
- Tak !<sup>17</sup> »

---

<sup>15</sup> Site officiel du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, rubrique « Dossiers pays », sous-rubrique « Allemagne », page intitulée « Triangle de Weimar », dernière mise à jour le 21 janvier 2020, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/triangle-de-weimar/> (consulté en mars 2021)

<sup>16</sup> Juste à temps ! (pol)

<sup>17</sup> Oui ! (pol)

Ci-dessous : Les ministres Zbigniew Rau, Heiko Maas et Jean-Yves Le Drian, Paris, le 15 octobre 2020 © MEAE/Jonathan Sarago

Source : <https://bg.ambafrance.org/>



## Chapitre 10 : Relations culturelles franco-polonaises, quand la France parle polonais et la Pologne parle français

« Bon, eh bien c'est l'heure de rentrer.

- Tout à fait, François. Rentrer, se détendre devant un bon film...
- Avant qu'on sorte, tout de même, Paul, pourquoi est-ce que nous avons fait tout ce qu'on vient de faire ? Je veux dire, la Pologne, tout ça, moi, à part dans les livres d'histoire, et encore, je ne l'ai jamais vraiment rencontrée.
- Ah, il faut regarder à droite, à gauche, et tu croises parfois les Polonais là où tu t'attends le moins. Le Sorceleur, ou « le Witcher », ça te dit quelque chose ?

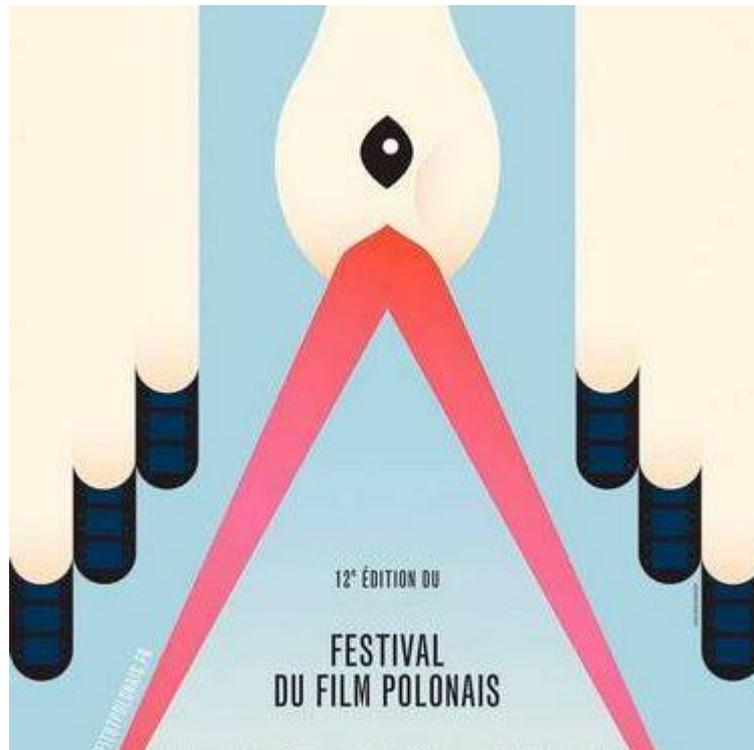


*Witcher 3, Poznań Game Arena, Poland ; photographie : Kłapi (nom à confirmer) ; source :  
Wikimedia Commons*

- Le jeu vidéo ? La série Netflix ?
- Andrzej Sapkowski, ce nom te dit quelque chose aussi, non ?
- C'est un acteur polonais ?
- Non, François, Andrzej Sapkowski est *l'auteur* de la série littéraire qui porte le titre « le Sorceleur », c'est l'œuvre qui de laquelle s'est inspirée la série Netflix et le jeu vidéo, qui a lui-même d'ailleurs été développé par une entreprise polonaise, CD Projekt.<sup>18</sup>

<sup>18</sup> CHERY, Lloyd, « “The Witcher” ou le miracle polonais », site web du magazine hebdomadaire Le Point, « lepoint.fr », article publié le 26 janvier 2017, mis à jour le 20 décembre 2019, [https://www.lepoint.fr/pop-culture/jeux-videos/the-witcher-ou-le-miracle-polonais-26-01-2017-2100249\\_2943.php](https://www.lepoint.fr/pop-culture/jeux-videos/the-witcher-ou-le-miracle-polonais-26-01-2017-2100249_2943.php) (consulté le 3 avril 2021)

- Génial ! Enfin, je ne sais pas si c'est comme ça qu'on est censé découvrir la culture polonaise...
- Eh bien, si le sujet t'intéresse, il y a le festival annuel Kinopolska, ou festival du film polonais, qui chaque année consiste à projeter des films polonais considérés comme des incontournables par les Polonais eux-mêmes.
- Ah bon ? Enfin, pour le cinéma, c'est un peu... compliqué, en ce moment, non ?
- Bah, tu peux toujours consulter leur sélection sur le site de l'Institut polonais à Paris et chercher ensuite des plateformes de visionnage en ligne. D'ailleurs je crois-même qu'ils organisent des « séances en ligne » ces jours-ci.<sup>19</sup> »



*Ci-dessus : affiche pour le festival du film polonais à Bordeaux, France, en 2020. Source : <https://www.polonais-bordeaux.org/fr/>*

<sup>19</sup> Site officiel de l'Institut polonais à Paris, rubrique « Événements », sous-rubrique « Cinéma », <https://instytutpolski.pl/paris/category/evenements/cinema-fr/> (consulté en mars 2021 et le 3 avril 2021)

## Chapitre 11 : L'institut polonais à Paris

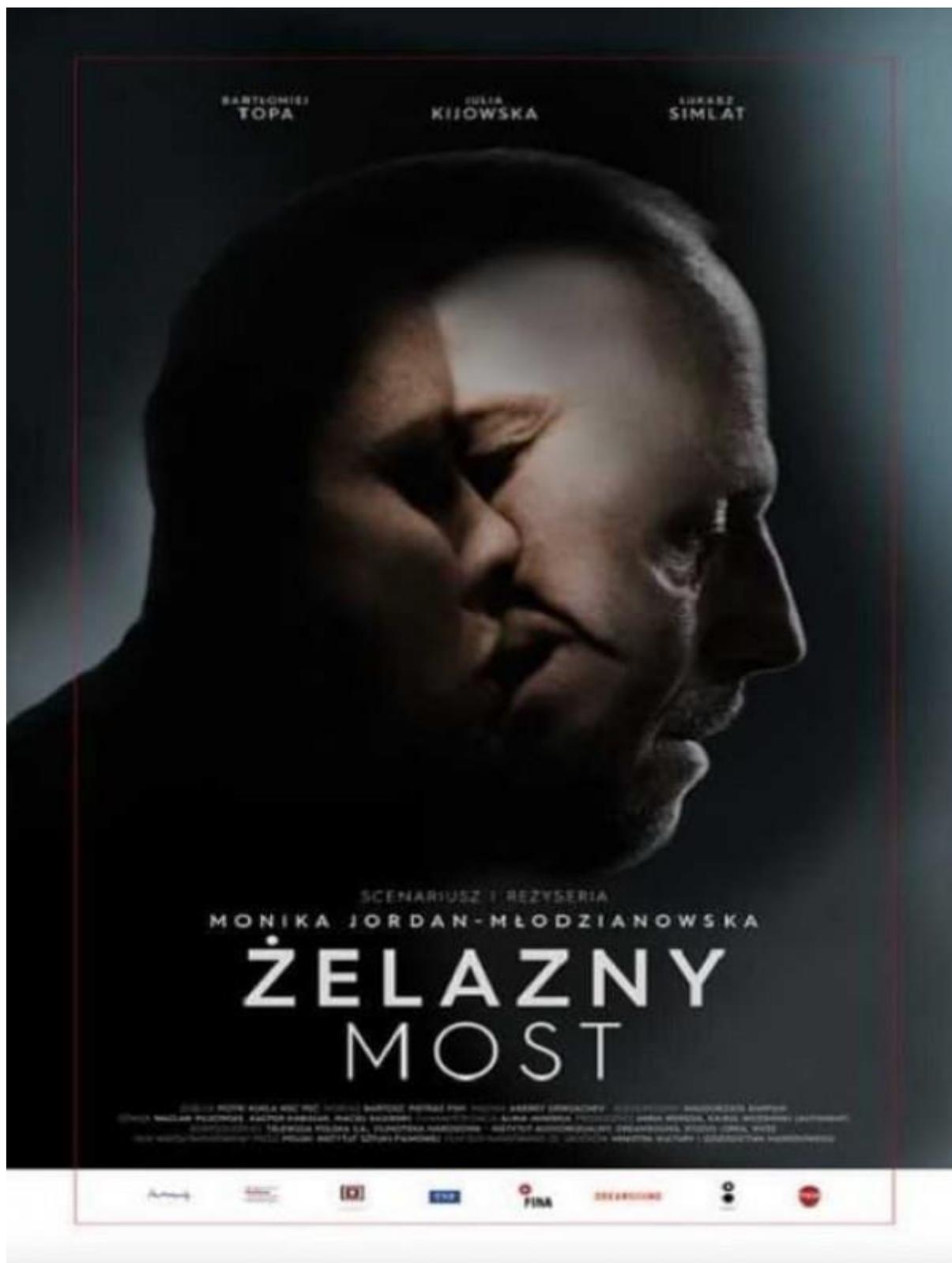
« Il y a un institut polonais à Paris ?

- Oui. D'ailleurs, ce n'est pas le seul, il en existe un peu partout en Europe et dans d'autres pays du monde. Pas mal, non ?<sup>20</sup>
- D'accord, mais ils font quoi à Paris, Paul ?
- Eh bien, ils organisent des événements culturels, pour faire connaître leur langue et leurs artistes à l'étranger. Il y en a pour tous les goûts : arts plastiques, arts du spectacle, cinéma, littérature...<sup>21</sup>
- Mais... ça ne s'organise qu'à Paris ?
- Des événements visant à mettre en avant les artistes polonais, la culture polonaise ? Non, la preuve étant que toi et moi sommes là pour répondre à un événement universitaire qui a lieu à Strasbourg. Tu sais, c'est toujours comme ça, avec la culture, il faut suivre, attraper les bonnes occasions...
- Et nous, en Pologne, nous organisons des choses comme ça, nous aussi ? »

---

<sup>20</sup> Site officiel de l'Institut polonais, page d'accueil, <https://instytutpolski.pl/> (consulté le 3 avril 2021)

<sup>21</sup> Site officiel de l'Institut polonais à Paris, catégorie « Événements »  
<https://instytutpolski.pl/paris/category/evenements/> (consulté le 3 avril 2021)



*Ci-dessus : affiche pour le film polonais « Żelazny most » (« Pont de fer »), premier film de Monika Jordan-Młodzianowska, présenté lors de la dernière édition du Festival Kinopolska en septembre 2020. L'Institut Polonais de Paris propose une séance en ligne du film du 13 au 16 avril 2021. Source de l'image : <http://lesecransdeparis.fr/>.*

## Chapitre 12 : Institut français de Pologne

« Bien sûr. C'est l'Institut français de Pologne, ou « Instytut Francuski w Polsce » qui s'occupe de promouvoir la coopération culturelle franco-polonaise en Pologne.<sup>22</sup>

- Attends, nous aussi, nous avons un paquet d'instituts français dans le monde entier ?
- Oui, quatre-vingt-dix-huit instituts éparpillés dans différents pays, François.<sup>23</sup>
- Tu viens de le voir sur Internet, hein ?
- J'admets, moi non plus, je ne savais pas. Eh bien, maintenant, nous savons tous les deux...
- D'ailleurs, Paul, question à deux millions : pour les films, ça va encore, je peux allumer les sous-titres en français. Pour les arts plastiques, comme il n'y a rien d'écrit, d'habitude, le message est universel, pas de barrière de langage non plus. Pour le théâtre ou les chansons, par contre...
- Eh bien, nos instituts respectifs organisent aussi des cours de langue pour combler ce manque.
- Moui, c'était prévisible.
- N'est-ce pas ? Bon, allez, cette fois-ci on y va. »

*Ci-dessous : affiche pour le Festival de Francophonie en ligne, en polonais. Source : <https://www.institutfrancais.pl/>*



<sup>22</sup> Site officiel de l'Institut français en Pologne, rubrique « Culture », sous-rubrique « Coopération culturelle », <https://www.institutfrancais.pl/fr/cooperation-culturelle> (consulté le 3 avril 2021)

<sup>23</sup> Site officiel de l'Institut français, page d'accueil, <https://www.if.institutfrancais.com/fr> (consulté le 3 avril 2021)

## Epilogue

« Ouf, ce n'est pas trop tôt, Paul. Nos lecteurs français et polonais sont sans doute assez fatigués eux aussi.

- J'espère tout de même que cette lecture leur aura offert de quoi briller au cours d'une conversation culturelle, ainsi qu'une manière de voir l'histoire autrement qu'à travers les manuels scolaires...
- Hé ho ! Ça va ! J'étais très bien noté, en histoire, d'abord !
- Oui, le souci, par contre, c'est de croire après l'école que tu n'as plus rien à apprendre, François.
- Gnagnagna...
- Allez, on y va. Est-ce que je t'ai déjà parlé de Mariucz Pudzianowski ?<sup>24</sup>
- Non. Et est-ce qu'à toi, je t'ai déjà parlé de Teddy Riner ?<sup>25</sup>
- Non plus. On en reparlera un autre jour ?
- Un autre jour. Allez, salut amis lecteurs !
- Do zobaczenia !<sup>26</sup>

---

<sup>24</sup> Site officiel de Mariucz Pudzianowski, sportif professionnel polonais de MMA et de compétition Strongman, <https://pudzian.pl/> (consulté le 3 avril 2021)

<sup>25</sup> Site officiel de Teddy Riner, animateur et judoka professionnel français, <https://www.teddyriner.com/> (consulté le 3 avril 2021)

<sup>26</sup> « À la prochaine ! » (pol.)



*Ci-dessus, Kajko et Kokosz, deux guerriers slaves et héros d'une série de bande dessinée d'aventure humoristique, créée en 1972 par Janucz Christa. Une adaptation animée aurait été annoncée pour 2021. Plagiat sur Astérix et Obélix ou ressemblance fondée sur des cultures qui s'entrecroisent heureusement ? L'auteur ne dispose pas d'informations suffisantes pour se prononcer mais espère que la dernière possibilité l'emporte.*

*Source de l'image : <https://www.facebook.com/kajkoikokosz>*

## Sitographie

- JAWORSKI, Piotr, MISZKE, Teresa, WIECZORKOWSKI, Robert, WIKTOR, Magdalena, ŻOCHOWSKA, Anna, « Kształcenie dorosłych 2016 » (FR : « Education des adultes »), Statistical Office in Gdańsk, 2018, page 62 <https://stat.gov.pl/obszary-tematyczne/edukacja/edukacja/ksztalcenie-doroslych-2016,3,3.html> (consulté le 3 avril 2021)
- LECLERC, Jacques, sous-catégorie « Les langues slaves », catégorie « Famille indo-européenne », site web « L'aménagement linguistique dans le monde », créé en 1999, [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/langues\\_slaves.htm](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/langues_slaves.htm) (consulté en mars 2021) ; NB : les opinions exprimées dans ce site sont celles de l'auteur et n'engagent en rien ni la CEFAN ni l'Université Laval
- BIEŃKUŃSKA, Anna, CIECIELĄG, Paweł, GÓRALCZYK, Arkadiusz, GUDASZEWSKI, Grzegorz, PIASECKI, Tomasz, Ks. SADŁOŃ, Wojciech, « Wyznania religijne w Polsce, 2015-2018 », Statistics Poland, Varsovie, 2019, page 32, <https://stat.gov.pl/obszary-tematyczne/inne-opracowania/wyznania-religijne/wyznania-religijne-w-polsce-20152018,5,2.html> (consulté le 3 avril 2021)
- MIQUET-MARTY, François, CHAU, Stewart, « Etat des lieux de la laïcité en France », étude réalisée par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité, Paris, Janvier 2020, page 29, <https://www.gouvernement.fr/rapport-des-francais-a-la-religion-et-aux-convictions-chiffres-cles> (consulté le 4 avril 2021)
- Encyclopédie Larousse en ligne, catégorie [divers], « France : histoire (jusqu'en 1958) » [https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/France\\_histoire\\_jusquen\\_1958/185545](https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/France_histoire_jusquen_1958/185545) (consulté le 3 avril 2021)
- Librairie en ligne PWN, publications académiques, rubrique « sciences humaines », Histoire, Histoire de la Pologne, texte d'accueil « Książki : Historia Polski »,

<https://ksiegarnia.pwn.pl/Ksiazki/Historia-Polski,2195524,k.html> (consulté le 3 avril 2021)

- Ministère polonais de l'Enseignement et des Sciences, Plateforme éducative en ligne « epodreczniki.pl » (FR : « guides numériques »), <https://epodreczniki.pl/> (consulté le 3 et le 4 avril 2021)
- SIERECCHAN, Przemysław, « Polska pod zaborami », site web « polskiedzieje.pl » (FR : « histoirepolonaise.pl »), 17 novembre 2010, <https://polskiedzieje.pl/polska-pod-zaborami/polska-pod-zaborami.html> (consulté le 3 avril 2021)
- GUELTON, Frédéric, « Le capitaine de Gaulle et la Pologne », article dans *Charles de Gaulle, la jeunesse et la guerre 1890-1920* [Colloque], Plon, 2001, site web « charles-de-gaulle.org », <http://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/09/Le-capitaine-de-Gaulle-et-la-Pologne.pdf> (consulté en mars 2021)
- WARSZAWSKI, Jean-Marc, « Chopin Frédéric » (biographie), site web « musicologie.org », dernière mise à jour le 19 octobre 2017, <https://www.musicologie.org/Biographies/chopin.html> (consulté en mars 2021)
- Site web « europa.eu », [https://europa.eu/european-union/about-eu/countries/member-countries/poland\\_fr](https://europa.eu/european-union/about-eu/countries/member-countries/poland_fr) (consulté le 3 avril 2021)
- Site officiel du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, rubrique « Dossiers pays », sous-rubrique « Allemagne », page intitulée « Triangle de Weimar », dernière mise à jour le 21 janvier 2020, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/triangle-de-weimar/> (consulté en mars 2021)
- CHERY, Lloyd, « “The Witcher” ou le miracle polonais », site web du magazine hebdomadaire Le Point, « lepoint.fr », article publié le 26 janvier 2017, mis à jour le

20 décembre 2019, [https://www.lepoint.fr/pop-culture/jeux-videos/the-witcher-ou-le-miracle-polonais-26-01-2017-2100249\\_2943.php](https://www.lepoint.fr/pop-culture/jeux-videos/the-witcher-ou-le-miracle-polonais-26-01-2017-2100249_2943.php) (consulté le 3 avril 2021)

- Site officiel de l'Institut polonais à Paris, <https://instytutpolski.pl/paris/> (consulté en mars 2021 et le 3 avril 2021)
- Site officiel de l'Institut polonais à travers le monde, <https://instytutpolski.pl/> (consulté le 3 avril 2021)
- Site officiel de l'Institut français en Pologne, rubrique « Culture », sous-rubrique « Coopération culturelle », <https://www.institutfrancais.pl/fr/cooperation-culturelle> (consulté le 3 avril 2021)
- Site officiel de l'Institut français à travers le monde, page d'accueil, <https://www.if.institutfrancais.com/fr> (consulté le 3 avril 2021)
- Site officiel de Mariucz Pudzianowski, sportif professionnel polonais de MMA et de compétition Strongman, <https://pudzian.pl/> (consulté le 3 avril 2021)
- Site officiel de Teddy Riner, animateur et judoka professionnel français, <https://www.teddyriner.com/> (consulté le 3 avril 2021)